RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2001 B 00647
Numéro SIREN : 434 490 686
Nom ou dénomination : LINK SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 17/12/2015 sous le numéro de dépôt 28642

28 642

GREFFE
17 DEC. 2015
TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY (Seine-St-Denis)

LINK SERVICES
S.A.R.L. au capital de 8 000,00 Euros
Siège social : 20 rue Nicephore Niepce
93 330 NEUILLY-SUR-MARNE
R.C.S : B 434 490 686

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/11/2015

Le 30/11/2015,
à 9 heures

La société DEUX RIVES, représentée par MR THIBAULT MICHEL, détenant 800 parts sociales,
Associé unique de la société **LINK SERVICES,** s'est réuni en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par l'associé unique présent.

Monsieur THIBAULT Michel préside la séance en qualité de gérant.

Le Président constate que l'associé unique possède la totalité des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence ;

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination des Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant,
- Décision de confier une mission complémentaire au commissaire aux comptes pour la certification des comptes des exercices clos en 2013 et 2014,
- Pouvoirs pour formalités
- Questions diverses(art. R223-20, al. 2).

Greffe du Tribunal de Commerce de Bobigny : dépôt N°28642 en date du 17/12/2015

Résolution n° 1

Sur proposition de la gérance, l'Assemblée Générale, ayant constaté que la société dépassait à la clôture de l'exercice du 31/12/2012, deux des trois critères légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes, décide de nommer en qualité de commissaires aux comptes :

Titulaire : **Monsieur Olivier Cerf - SARL AO2C CABINET CERF**
sise 63 Avenue de la Commune de Paris, 91220 BRETIGNY-SUR-ORGE,
immatriculée sous le numéro 411 751 910 RCS EVRY

Suppléant: **Jérôme LE LAY**
né le 08/04/1975 à MELUN (77)
exerçant à 15 Allée des Lavandières, 91630 MAROLLES-EN-HUREPOIX,

pour une période de six (6) exercices, conformément aux dispositions légales, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020.

Cette résolution est adoptée

M Olivier Cerf - SARL AO2C CABINET CERF et **Jérôme LE LAY** ont fait savoir par avance qu'ils acceptaient ce mandat.

Résolution n° 2

L'associé unique décide de confier à Monsieur Olivier Cerf - SARL AO2C CABINET CERF, commissaire aux comptes titulaire, une mission complémentaire portant sur la certification des comptes des exercices clos le 31 décembre 2013 et le 31 décembre 2014.

Cette résolution est adoptée

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique et le gérant

DEUX RIVES
Représentée par Michel Thibault

Gérant
Michel THIBAULT

